



MUNICIPALITÉ
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 VALEYRES-SOUS-RANCES

Valeyres-sous-Rances, le 14 novembre 2017

Au Conseil général
de et à
1358 Valeyres-sous-Rances

Annexe au préavis no 12/17 relative au budget de l'année 2018

II. Commentaires sur les sections du compte de fonctionnement

1. Administration générale

101.300.00 Salaires aux commissions

Le budget transmis par le bureau du conseil est de Fr. 11'000.00 ce qui correspond à Fr. 1'550.00 de salaire fixe pour le bureau et Fr. 9'450.00 (270 heures à Fr. 35.00) pour les salaires horaires des commissions et conseil.

150.351.00 Participation aux écoles de musique (LEM)

En ce qui concerne la participation aux écoles de musique, la facture s'élève à Fr. 9.50 par habitant, soit Fr. 6'000.00. Pour la subvention des études musicales, la somme est plus délicate à évaluer pour la première année de mise en place du nouveau règlement, nous avons tablé sur trois élèves pour deux semestres soit Fr. 600.00.

2. Finances

210 Impôts

Malgré un taux d'imposition inchangé à 65 %, nous avons répercuté une légère hausse d'encaissement des personnes physiques, correspondant à l'augmentation de la population.

Péréquation directe horizontale

L'alimentation du fonds de péréquation s'élève à Fr. 302'600.00 et le retour de ce même fonds est de Fr. 266'000.00, soit un solde négatif de Fr. 36'600.00. Il est prévu de recevoir en retour Fr. 112'800.00 pour les transports et Fr. 25'500.00 pour les forêts.

3. Domaines et bâtiments

310 Terrains

310.318.01 Honoraires PGA (révision du plan de zone)

Le dossier de révision de notre PGA a pris quelque peu de retard sur le planning prévu lors de la présentation du préavis, les démarches étant plus longues qu'estimées. C'est pourquoi nous prévoyons une somme moins élevée pour 2018 que celle présentée sur le plan de financement, soit Fr. 30'000.00. L'enveloppe totale reste inchangée.

310.435.00 Exploitation des gravières

La Maison Cand-Landi nous a informé que nous pouvions compter sur une redevance de Fr. 10'000.00 pour l'exploitation de la gravière du Moty pour 2018.

320 Forêts

320.314.01 Entretien des forêts

En plus de l'entretien courant de nos forêts, nous prévoyons la troisième étape de la Chénée du bois de chêne. Ces travaux devraient se solder par une opération blanche, voir même avec un léger bénéfice, entre les frais d'entretien, les ventes de bois et les subventions cantonales, soit Fr. 19'000.00 pour ce qui concerne la mise en place et Fr. 22'000.00 de subvention cantonale.

320.314.03 Autres entretiens

Notre participation aux frais de réfection pour la route des Grands Crêts se monte à Fr. 3'200.00.

320.252.60 Participation hangar à plaquettes Triage du Suchet

Comme présenté sur le préavis accepté l'année dernière, notre participation à la construction du hangar à plaquettes du Triage du Suchet se monte à Fr. 17'000.00. Cette somme devrait être versée en 2018, car le projet a pris un peu de retard, surtout dû à des oppositions quant à l'endroit de construction.

35 Bâtiments

352.314.01 Grande salle : entretien du bâtiment

Ce poste se monte à Fr. 10'000.00, majoritairement consacré à l'installation d'un escalier pour la sortie de secours de la salle des sociétés.

353.314.00 Collège : entretien du bâtiment

La barrière des escaliers de la cave dans le préau, la porte donnant sur les escaliers de la rue du Village, un peu de peinture et révision des stores et quelques entretiens courants totalisent les Fr. 15'500.00 de ce poste.

354.314.00 Eglise : entretien du bâtiment

Le lavage du toit qui est recouvert de mousse et le changement des quelques tuiles casées est budgétisé à Fr. 7'500.00.

356.314.00 Entretien divers bâtiments

L'entretien des pare-balles incombe à la Commune et de ce fait, la Société de tir est venue nous présenter un devis pour l'installation de récupérateurs de balles, exigés pour 2018 dernier délai. Cette offre s'élève à Fr. 20'000.00.

358.314.00 Achat du matériel pour le restaurant

Depuis quelques temps déjà, le four steamer du restaurant subit quelques pannes en liaison avec son âge, il nous faut donc nous contraindre à le changer. Frs 15'000.00 a été devisé pour effectuer cette opération.

4 Travaux

430.314.03 Signalisation routière

Sur notre Commune, une partie des miroirs ont été changés par des modèles plus performants (antibuée et antigivre). Il en reste encore deux anciens modèles qui seront remplacés l'année prochaine pour Fr. 5'000.00.

430.314.06 Entretien éclairage publique

La quasi totalité de nos candélabres sont de nouvelle génération, mais il en reste encore quelques-uns que nous devons changer. Pour l'année prochaine, il est prévu quatre pièces à Fr. 3'500.00 chacune.

440.314.00 Entretien fontaine, parcs et cimetière

Les escaliers entre le chemin de Marex et Champ Fossoy sont devenus glissants avec le temps. Afin de sécuriser ce sentier, nous allons entreprendre de petits travaux pour Fr. 7'500.00.

451.311.00 Ordures ménagères : achat de matériel

Avec la pose de la nouvelle benne à papier, nous avons trouvé opportun d'en installer une deuxième du même type, accessible par le même escalier (probablement pour le bois).

451.318.00 Enlèvement des ordures

Les frais pour l'enlèvement de ordures de Strid, Cottens, Valebin, etc., devraient s'élever à Fr. 57'800.00.

451.434.00/01 Taxe ordures ménagères et encombrants

La taxe forfaitaire de Fr. 30'600.00 correspond à 530 abonnés à Fr. 55.00 et 41 entreprises à Fr. 35.00. La taxe pondérale de Fr. 30'000.00 se rapporte à un calcul basé sur la période de janvier à décembre 2016.

460.352.00 Part à l'association - AIVM

La taxe d'épuration facturée aux Communes a subi une augmentation de Fr. 5.00/habitant par rapport à l'année dernière, les frais de Fr. 150.00, facturés par l'AIVM, ont donc diminués de Fr. 4.00 par habitant les ramenant à Fr. 141.00, mais la Commune d'Orbe additionne à leur facture, la taxe de Fr. 9.00 pour les micropolluants, compris dans leur prestation jusqu'à ce jour.

5 Instruction publique et cultes

51 et 52 Enseignement primaire et secondaire

Les charges scolaires 2018 sont réparties en fonction du nombre d'élèves dans les deux cycles primaire et secondaire. Ces charges devraient s'élever à Fr. 153'220.00 pour le primaire et Fr. 80'220.00 pour le niveau secondaire. La participation aux frais de transport est de Fr. 71'930.00 pour les deux cycles.

6 Police

650.352.0 Sapeurs-pompiers : part au centre de renfort

Pour le SDISPO d'Orbe et environs, notre participation pour 2018 sera de Fr. 22.77 par habitant, soit un montant de Fr. 14'400.00.

660.351.00 Protection civile : part à l'ORPC

La participation à la nouvelle organisation de l'ORPC devrait se comptabiliser à Fr. 17.42 par habitant, soit un total de Fr. 11'000.00 pour Valeyres-sous-Rances.

7 Sécurité sociale

71, 72 et 73

La subvention de l'ARAS (association régionale d'action sociale) sera de Fr. 15.00 par habitant, soit Fr. 9'500.00 pour 630 habitants.

La facture de l'AJOVAL (accueil de jour des enfants) subit une augmentation d'environ Fr. 10'000.00, passant de Fr. 122'700.00 à Fr. 132'300.00.

En ce qui concerne les UAPE (unités d'accueil pour écoliers), nous avons actuellement 2 élèves inscrits dans ce service et nous comptons sur la même fréquentation pour l'année prochaine soit Fr. 10'000.00.

Une stabilité est prévisible pour l'AVASAD (association vaudoise d'aide et de soins à domicile) à Fr. 95.50 par habitant totalisant Fr. 60'200.00.

81 Services industriels

81.312.1 Achat et consommation d'eau

Le montant indiqué correspond à celui arrêté dans le budget du SIAERV intercommunal.

III. Commentaires sur les sections du compte d'investissements

En plus des amortissements usuels de notre patrimoine communal, le budget d'investissement doit comprendre les charges d'investissements liées aux infrastructures communales, mais l'orientation de ces charges n'est pas encore définie et elles feront, le cas échéant, l'objet de préavis séparés.